

ALICE LAPRAY

Cursus en droit, Master 2 droit communautaire européen, à Montpellier..
Aujourd'hui cadre administratif à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Membre du conseil d'administration d'ANIMAFAC, réseau d'associations étudiantes, depuis 2004 et vice-présidente d'Animafac de 2007 à 2009. Désignée par le groupe des associations du CES pour les Assises de la Jeunesse. Nommée membre de section au CES depuis février 2009, elle représente au sein de la section travail le groupe des associations.